



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5047

Soutien à la vie associative et structures assimilées relatif à l'action internationale - Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets internationaux 2019 phase 2 - Lancement de l'Appel à Projets Internationaux 2020

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/5047 - SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET STRUCTURES  
ASSIMILEES RELATIF A L'ACTION INTERNATIONALE -  
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE  
L'APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX 2019 PHASE 2 -  
LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX  
2020 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale définit les principes et le cadre d'action possible pour les collectivités territoriales en la matière, ainsi que la loi n° 2016-1657 du 5 décembre 2016 relative à l'action extérieures des collectivités territoriales (AECT).

Engagée dans des partenariats de territoire à territoire, la Ville de Lyon a une longue tradition d'échanges internationaux. Dans ce cadre, elle contribue à son échelle, sur la base de ses compétences et en lien avec les acteurs de son territoire, à apporter des réponses aux grands enjeux et défis du XXIème siècle : croissance et mobilité urbaine, innovations et adaptation face aux changements climatiques, conséquences des instabilités géopolitiques mondiales, interdépendances socio-économiques, développement des emplois, vivre ensemble.

Elle peut soutenir, grâce à des subventions de fonctionnement, des actions menées par les acteurs locaux du territoire, en cohérence avec les principaux axes stratégiques à l'international de la Ville de Lyon : stratégie Europe, coopérations bilatérales, coopération au développement avec les pays émergents, internationalisation du territoire, promotion de la francophonie, information et sensibilisation des citoyens et citoyennes, notamment des publics jeunes.

En 2017, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont lancé une procédure commune d'appel à projets internationaux (AAPI) pour l'attribution et le financement des subventions relevant de leurs compétences respectives. La reconduction de l'AAPI pour l'année 2019, ainsi que les modalités de son organisation selon une procédure commune avec la Métropole de Lyon, ont été approuvées par la délibération n° 2018/4171 adoptée en Conseil municipal du 24 septembre 2018.

**I- Rappel du cadre de l'appel à projets internationaux (AAPI) :**

Cet appel à projets commun à la Ville et à la Métropole de Lyon a été conçu pour répondre aux objectifs suivants :

- stimuler l'engagement de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse, face aux défis sociétaux du XXIème siècle ;
- faire émerger des dynamiques d'actions renouvelées, innovantes et concertées dans le cadre des compétences et des intérêts de la Ville de Lyon et de la Métropole ;
- structurer l'accompagnement des porteurs de projets du territoire et soutenir une plus forte efficacité collective ;

- optimiser l'impact local des actions collectives dans une cohérence entre ici et là-bas.

L'AAPI est un dispositif qui, deux fois par an (en avril et en octobre), propose aux acteurs locaux de se positionner sur la base d'un cahier des charges correspondant aux axes de la politique internationale de la Ville de Lyon. Ceux-ci ont été organisés en quatre thématiques :

- Favoriser les dynamiques d'internationalité ;
- Développer et promouvoir la francophonie ;
- Faciliter le dialogue des cultures par l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- Soutenir des projets de solidarité internationale pour favoriser le développement local.

Des critères de sélection ont été définis pour chaque thématique et figurent en annexe à la présente délibération.

#### Bilan de l'appel à projets 2019 phase 1 :

Au total, ce sont 60 dossiers qui ont été déposés, dont 27 par de nouveaux acteurs, répartis selon les 4 thématiques.

21 associations ont été retenues par la Ville de Lyon, pour un montant total de subventions de 147 000 € dont :

- 9 dossiers sur la thématique de l'Internationalité ;
- 4 dossiers sur la thématique de la Francophonie ;
- 6 dossiers sur la thématique de l'Éducation à la Citoyenneté européenne et internationale ;
- 2 dossiers sur la thématique de la Solidarité Internationale.

Il est à noter que 25 dossiers ont été financés par la Métropole de Lyon pour un montant de 152 800 €

Cette édition a permis de rationaliser et de renouveler les projets et acteurs locaux bénéficiaires de subventions dans un cadre budgétaire contraint.

Elle valide aussi l'intérêt de l'AAPI et la pertinence des critères de sélection des projets tels que décrits ci-dessus.

#### **II- Résultats de l'AAPI 2019, phase 2 et proposition de financement :**

Pour la seconde phase de l'appel à projets 2019, 57 dossiers ont été reçus, dont 17 présentés par de nouveaux porteurs de projets.

29 structures sont proposées dans le cadre de cette deuxième phase, dont 8 nouveaux porteurs de projets, pour un montant total de 108 000 € répartis de la manière suivante :

**– 16 dossiers sur la thématique de l'internationalité :**

APESJ - Association des parents d'Élèves de la Section Japonaise (2 place de Montréal – 69007 Lyon)

Programme d'actions franco-japonais de promotion linguistique et culturelle à Lyon mis en œuvre par les membres de la section japonaise de la Cité Scolaire Internationale et au-delà avec la communauté japonaise à Lyon. Organisation d'événements culturels, rencontres, participation à l'attractivité économique de la métropole.

AVF – Accueil des Villes Françaises (5 place de la Baleine – 69005 Lyon)

Programme d'actions AVF (Accueil Villes de France) Lyon Rhône "AVF@le monde" qui est d'accueillir les nouveaux arrivants internationaux à Lyon grâce à diverses activités : café-accueil, soirées, visites de Lyon et de ses environs, animations sportives, culturelles, manuelles, conversations françaises et dans d'autres langues, afin de permettre de tisser rapidement du lien social et de créer un réseau de convivialité.

CMTRA – Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (46 Cours du docteur Jean Damidot -69100 Villeurbanne)

Organisation du festival « Les Jeudis des Musiques du Monde » dont l'objectif est de refléter la diversité multiculturelle de notre territoire et ses héritages musicaux. Cet événement « concerts en plein air » est un des temps forts de l'été lyonnais. "Les Jeudis" s'adressent à un public large et mixte, à l'image des cultures musicales qu'ils valorisent.

Compagnie Hallet Eghayan (65 rue du Bourbonnais – 69009 Lyon)

La Compagnie de danse Michel Hallet Eghayan, a entamé depuis 2015 un cycle de créations chorégraphiques tissant des liens étroits avec les richesses culturelles et spirituelles arméniennes. « Lettres d'Arménie » est un projet proposant de développer avec des partenaires arméniens un partage de savoir-faire autour de la création, de l'art et de la transmission de l'art.

Écran Libre (2 rue du Général Brûlard – 69003 Lyon)

Événement « Les rencontres internationales de films documentaires de Lyon » de novembre 2019 : programmation de films arméniens et burkinabés présentés par leurs auteurs, à destination du public lyonnais, dans le cadre du mois du film documentaire et du Festival des Solidarités (la production équitable en audiovisuel), accompagnée de rencontres entre professionnels lyonnais, érevanais et ouagalais et des étudiants du Master Parcours documentaire (Université Lyon 2).

Goethe Institut (18 rue François Dauphin – 69002 Lyon)

Programme d'échanges franco-allemands et européens sur le territoire de la Ville de Lyon, le Goethe-Institut Lyon (GIL), souvent en coopération avec EUNIC et d'autres partenaires locaux et internationaux (notamment les villes jumelées avec Lyon : Leipzig et Francfort-sur-le-Main), propose sur toute l'année un grand nombre de manifestations culturelles contribuant à la mobilité européenne et à l'émergence d'une identité européenne.

Jeunes Ambassadeurs (20 rue de la Bourse – 69002 Lyon)

Mise en réseau des Jeunes Ambassadeurs par le déploiement d'outils numériques, le programme Jeunes Ambassadeurs a pour but de contribuer au rayonnement international de Lyon et à sa dynamique universitaire par des actions de parrainage de jeunes étudiants étrangers par des décideurs institutionnels, économiques ou culturels lyonnais.

L'association du Sun Trip (100 route de Vienne – 69008 Lyon)

Sun Trip 2020 est un raid en vélos solaires entre les villes de Lyon et de Canton : cet événement est un lien unique entre les deux villes, promouvant l'énergie renouvelable solaire, les nouvelles routes de la soie et l'amitié franco-chinoise.

La Ciné Fabrique (24 rue Emile Decorps – 69100 Villeurbanne)

Ciné Nomad School est un programme d'échange qui permet à environ 90 étudiants de 5 écoles de cinéma d'Afrique, d'Europe et d'Asie, d'écrire et de réaliser ensemble des court-métrages. Les élèves travaillent dans des équipes cosmopolites, ils sont confrontés à différentes cultures, avec l'anglais comme langue commune. Ce projet favorise la création d'un réseau international d'écoles et d'élèves.

Lyon BD Organisation (9 quai Lassagne – 69009 Lyon)

Programme d'actions internationales de Lyon BD Festival (FR) associé au Lakes International Comics Festival (UK) et à la National Cartoonist Association (US) pour lancer le premier Festival de BD NCSFest à Huntington Beach, en Californie. Cette initiative a vocation à installer un rendez-vous annuel ambitieux autour de la bande dessinée et du roman graphique s'inspirant des modèles européens des festivals de bande dessinée. Lyon BD est au conseil artistique du NCSFest et aura en charge la programmation « French Comics » de la manifestation.

Lyon International (7 rue Major Martin – 69001 Lyon)

Programme proposé par un réseau de convivialité d'habitants lyonnais visant à accueillir des étudiants, des chercheurs et des professionnels internationaux lors de leur séjour à Lyon.

Maison de l'Amérique Latine et des Caraïbes en Auvergne Rhône-Alpes (3 place de la Bourse – 69002 Lyon)

Programme d'actions visant au renforcement des échanges culturels, économiques, scientifiques et touristiques entre les vingt pays d'Amérique latine et des Caraïbes de langues espagnole et portugaise et la Ville de Lyon : conférences, dégustations, accompagnement des étudiants, mise en relations...

Plateforme de la jeune création franco-allemande (165 avenue de Saxe – 69003 Lyon)

La Plateforme a pour objectif de favoriser la rencontre artistique entre la France et l'Allemagne, avec une ouverture sur d'autres pays. Mise en œuvre d'un projet lumière tri national Lyon, Francfort, Bucarest qui sera présenté successivement en Allemagne et en Roumanie et lors de la fête des lumières à Lyon.

Sens Interdits (16 rue François Dauphin – 69002 Lyon)

Dans le cadre de la 10ème édition du festival biennal « Sens Interdits » : programme "jeunes reporters internationaux" : parcours d'initiation aux nouveaux média.

Silk Me Back (6 rue de la Favorite – 69005 Lyon)

"Trans-Silking-Express" Lyon - Chine : projet textile dans le cadre de la route de la Soie : mise en lien de multiples expressions contemporaines autour de la thématique de la soie, du textile et de leurs patrimoines.

XLR Project (20 rue Longue – 69001 Lyon)

"Afrique numérique" : projet culturel avec le support des arts numériques : développement au Bénin, au Togo et en Afrique de l'ouest d'un ensemble d'actions créatives autour des arts numériques avec une forte dimension pédagogique. Projet portant sur 3 axes : formation au numérique, exposition : COSMOGONIA et spectacle Digital Vaudou.

**- 1 dossier sur la thématique de la francophonie :**

UGAB – Union Générale Arménienne de Bienfaisance (12 cours Emile Zola – 69002 Lyon)

11<sup>ème</sup> session UGAB : programme de formation, stage en entreprise à Lyon pour 6 jeunes étudiantes arméniennes de l'université française en Arménie située à Erevan (UFAR).

**- 6 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale :**

Bubble Art (28 avenue Anatole France – 69100 Villeurbanne)

Développement de la plateforme média U-MAN spécialisée dans le domaine humanitaire et de la solidarité internationale : productions de contenus radio, vidéos et ateliers de médiation.

IREX Europe (11 rue Aimé Collomb – 69003 Lyon)

Programme 2019 "L'éducation aux médias, à l'information et à la pensée critique" : conférence internationale, projections de films et discussions publiques.

Maison des solidarités locales et internationales (215 rue Vendôme – 69003 Lyon)

Programme d'actions 2019 « Au-delà de nos frontières : par-delà nos différences s'engager dans la construction d'un monde solidaire et durable », destiné aux associations, aux acteurs de la solidarité internationale et au grand public.

SCD – Service de Coopération au Développement (18 rue de Gerland – 69007 Lyon)

PrODDige (Promouvoir et Réaliser les Objectifs de Développement Durable pour Innover et Grandir Ensemble) est un projet pilote pour répondre au défi de l'appropriation des ODD par les acteurs de la Métropole de Lyon, à travers le volontariat de réciprocité.

Tout Va Bien (56 route de Genas – 69003 Lyon)

Réalisation d'un hors-série de la publication mensuelle « Tout va bien » (TVB) consacré aux femmes et aux femmes en migration. Ce hors-série sera réalisé grâce au programme « Crée ton journal » afin d'y inclure des personnes en migration de pays du Sud, des jeunes en service civique ou des jeunes vivant sur le territoire de Lyon et des journalistes professionnels.

UNSS -Union Nationale du Sport Scolaire (impasse Catelin – 69002 Lyon)

Déploiement de l'opération «Supporter du Monde», programme éducatif et sportif à vocation internationale et interculturelle destiné aux classes d'écoles primaires, de collèges et de lycées de l'Académie de Lyon à l'occasion du championnat du monde de Futsal 2020.

**- 6 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale :**

Arc en Ciel (25 quai Pierre Scize – 69009 Lyon)

Ce projet a pour cadre le programme « processméditerranée », de coopération en entrepreneuriat social sur le pourtour méditerranéen, en particulier en France, en Tunisie et au Liban. Co-porté par trois structures française, tunisienne et libanaise (arcencielfrance, Shanti et arcenciel), il rassemble chaque année des jeunes, des entrepreneurs sociaux et des acteurs du milieu associatif et universitaire et vise à contribuer au renforcement et à la valorisation du secteur de l'entrepreneuriat social.

Entrepreneurs du Monde (4 allée du Textile – 69120 Vaulx en Velin)

Mise en place d'un programme 2018 – 2019 à Ouagadougou (Burkina Faso) visant à développer l'accès à l'emploi pour les populations locales par la création de Très Petites Entreprises (TPE) et accès à l'emploi durable grâce à des formations qualifiantes et un accompagnement auprès de personnes vulnérables issues de zones sensibles.

Eris (2 rue Duquesne – 69006 Lyon)

Eris propose un programme intensif, innovant : tremplin vers l'autonomie, l'insertion par l'apprentissage intensif du français (pédagogie Gattegno) dans le cadre d'un restaurant associatif au sein d'ateliers partagés avec des bénévoles francophones (cuisine, projet de vie, loisirs).

Misola Auvergne Rhône-Alpes (3 rue Hector Berlioz – 69500 Bron)

Action de lutte contre la malnutrition aiguë modérée des enfants au Mali : agrandissement et mise aux normes sanitaires de l'unité de production de farine MISOLA de Ségou pour permettre la fabrication de la nouvelle farine PECMAM.

Singa (145 cours Lafayette – 69006 Lyon)

Projet entrepreneuriat inclusif : le pôle Singa Entrepreneuriat développe des actions d'incubation pour les projets professionnels de personnes réfugiées.

Yoon (18 rue Roger Salengro – 69009 Lyon)

Programme d'accueil et d'intégration professionnelle des personnes étrangères par les acteurs socio-économiques et citoyens du territoire de la Métropole de Lyon.

**III- Lancement de l'appel à projets internationaux 2020 :**

Il est proposé de reconduire, pour l'année 2020, l'organisation d'un nouvel appel à projets internationaux, selon une procédure commune avec la Métropole de Lyon et sur la base des mêmes objectifs.

Les modalités d'organisation seront les suivantes :

Les demandes de subvention pour les projets seront à déposer auprès du service commun des relations internationales de la Ville de Lyon et de la Métropole, par courrier ou par mail.

Pour la Ville de Lyon, ils seront instruits par ce service selon les objectifs poursuivis par la collectivité sur son champ de compétences et selon les calendriers prévisionnels suivants :

**- Phase 1 :**

- lancement de l'appel à projets le 1er octobre 2019,
- date de clôture de dépôt des dossiers le 31 octobre 2019,
- présentation de la délibération relative aux subventions de fonctionnement des projets financés lors du Conseil Municipal au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

**- Phase 2 :**

- - lancement de l'appel à projets le 1er avril 2020,
- - date de clôture de dépôt des dossiers le 30 avril 2020,
- - présentation de la délibération relative aux subventions de fonctionnement des projets financés lors du Conseil Municipal au cours du second semestre 2020.

Les critères d'éligibilité seront les suivants :

- l'appel à projets sera ouvert aux associations, aux groupements d'intérêt public, établissements publics domiciliés ou ayant leur siège social sur le territoire de la Métropole ;

- les initiatives des porteurs de projets devront contribuer à l'intérêt général ;
- les initiatives des porteurs de projets devront contribuer à l'intérêt local de la Métropole.

Chaque projet retenu pourra être subventionné par la Ville de Lyon ou conjointement par la Ville de Lyon et par la Métropole.

Dans les deux cas, le montant de la subvention accordée sera plafonné à 50 % des dépenses éligibles du budget global prévisionnel du projet. En conséquence, le financement du projet devra reposer sur d'autres sources de financement.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver le principe du lancement d'un appel à projets internationaux pour l'année 2020 et les critères de sélection des projets tels que présentés dans la présente délibération, dans le cadre du budget qui sera autorisé sur cette thématique.

Vu la loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 ;

Vu la loi n° 2016-1657 du 5 décembre 2016 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/4171 du 24 septembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

### **DELIBERE**

- 1- L'attribution des subventions de fonctionnement aux associations, d'un montant total de 108 000 € au titre de la 2<sup>ème</sup> phase de l'appel à projets internationaux de l'année 2019, au profit des bénéficiaires selon la répartition figurant à l'état ci-après est approuvée :

<b>L'internationalité du territoire</b>	<b>À hauteur de</b>
Association des Parents d'Élèves de la Section Japonaise (APESJ)	9 000 €
Accueil Ville de France (AVF)	2 500 €
Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes (CMTRA)	2 000 €
Compagnie Hallet Eghayan	2 000 €
Écran Libre	2 500 €
Goethe Institut	12 000 €
Jeunes Ambassadeurs	2 000 €
L'association du Sun Trip	4 000 €
La Ciné Fabrique	2 500 €
Lyon BD Organisation	2 000 €
Lyon International	2 500 €



Plateforme de la jeune création franco-allemande	3 000 €
Maison de l'Amérique Latine et des Caraïbes	6 000 €
Sens Interdits	2 000 €
Silk Me Back	2 000 €
XLR Project	5 000 €

<b>La promotion de la francophonie</b>	<b>À hauteur de</b>
Union Générale Arménienne de Bienfaisance (UGAB)	5 000 €

<b>L'éducation à la citoyenneté européenne et internationale</b>	<b>À hauteur de</b>
Bubble Art	4 000 €
IREX Europe	2 000 €
Maison des Solidarités Locales et Internationales	7 500 €
Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)	5 000 €
Service de Coopération au développement (SCD)	5 000 €
Tout Va Bien	3 000 €

<b>La solidarité internationale</b>	<b>À hauteur de</b>
Arc en Ciel	2 000 €
Entrepreneurs du Monde	2 000 €
ERIS	2 500 €
Misola Rhône-Alpes	2 000 €
Singa	2 500 €
YOON	4 500 €

2- La dépense en résultant sera prélevée sur l'opération ACTEURS du programme LOCAUXRI du service 11350 (ligne de crédit 56164 - nature 6574 - fonction 048 - chapitre 65) de l'exercice en cours.

3- Les principes généraux d'organisation de l'appel à projets internationaux 2020, les critères d'attribution et les calendriers, tels que décrits dans le présent rapport pour les quatre thématiques ci-dessous, sont approuvés :

- l'internationalité de la Ville de Lyon ;
- la promotion de la francophonie ;
- l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale ;
- la solidarité internationale.

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE